

## Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Action et des comptes publics



Évreux, le 11 juin 2018

Monsieur le Ministre,

Depuis des années, la DGFIP a mis en œuvre une politique drastique de réduction des emplois et du réseau de proximité. Les directions locales appliquent ces politiques avec pour seul objectif de faire des économies sans tenir compte des besoins des agents pour exercer leurs missions, et des usagers, en particulier, des plus fragiles.

Le département de l'Eure a ainsi subi prés de 200 suppressions d'emplois depuis 10 ans. Ces pertes d'emplois ont conduit les directeurs successifs à regrouper des services et à abandonner des missions sous la contrainte nationale.

Ainsi, la mission d'évaluation domaniale, le contrôle de la contribution à l'audiovisuel public des particuliers, les recettes non fiscales, le contentieux juridictionnel et d'autres missions ont été régionalisées et ne sont plus exercées dans le département...

La Direction Départementale a connu et connaît toujours de nombreux regroupements de services, SPF, SIE, SIP, PCE, CDIF...

Ces regroupements de services ont tous pour points communs d'avoir éloignés les usagers de leur service et d'avoir été réalisés sans réelle concertation avec les agents et sans un vrai pilotage de la Direction locale, laissant trop souvent au chef de service l'obligation de se débrouiller pour que « cela tourne ». A de nombreuses reprises, lors de la mise en fonctionnement du service restructuré, aucune organisation du travail n'avait été pensée en amont, les outils informatiques n'étaient pas opérationnels, et l'installation matérielle s'est faite dans l'urgence en sollicitant encore et toujours les agents techniques.

Que dire de la mise en place du PELP et PTGC dans lesquels on laisse des cadres A se débrouiller seuls alors qu'ils ont aussi en charge un CDIF adossé. Un telle structure ne mériterait-elle pas d'avoir à sa tête un cadre supérieur et technicien ?

Les Trésoreries en milieu rural de notre département ferment les unes après les autres : Quillebeuf sur Seine, Cormeilles, Saint Georges du Vièvre, Etrepagny, Routot, Broglie, Beaumesnil, Ivry la Bataille, Damville, Monfort sur Risle, Nonancourt, Beaumont le Roger, Pont de l'Arche.

Ces Trésoreries ont disparu de la carte des services publics de l'Eure.

Au 1er janvier 2019, notre direction départementale projette de fermer les Trésoreries de Thiberville, Vexin sur Epte et de La Saussaye.

La ruralité est souvent mise en avant, pourtant toutes ces décisions politiques vont à l'encontre du projet de cohésion sociale et territoriale. La défense de la ruralité est un des enjeux du moment et fait partie des préoccupations de vos concitoyens, et pourtant de nombreux usagers de notre département devront se déplacer toujours plus loin pour effectuer leurs démarches administratives.

Ce samedi 9 juin, tous les maires du ressort de la Trésorerie de La Saussaye se sont rassemblés pour dénoncer la fermeture de ce service public de proximité qui reste l'un des seuls du secteur. Ils se mobilisent, conscients des difficultés de leurs administrés à accomplir leurs démarches à distance, par voie dématérialisée ou au téléphone. Ils revendiquent et demandent le maintien du service public des finances dans cette commune, persuadés de la nécessité d'un service physique de proximité et gratuit.

Dans un contexte de baisse des dotations globales de fonctionnement des collectivités, l'état continue à se désengager faisant peser les éventuels maintiens de services sur les communes qui doivent alors prendre à leur charge la mise en place de Maisons de Services au Public.

Quant aux permanences promises par nos directeurs, elles ne sont qu'un leurre, et chacun ici le sait bien, puisque nous ne sommes plus en capacité de les assumer.

En tant qu'organisation syndicale, nous considérons que le remplacement des services de proximité par la « e-administration » et plus particulièrement dans notre département, n'est pas une solution à hauteur des besoins, notamment pour les personnes les plus fragiles. Cette politique laisse encore de côté les plus défavorisés. Des « zones blanches » subsistent dans l'Eure, et les difficultés à accéder au haut débit pour beaucoup d'eurois sont réelles.

Le défenseur des droits fait d'ailleurs largement référence à ces problématiques dans son rapport annuel d'activité pour 2017. Ce document pointe notamment une hausse des démarches en ligne au détriment de l'accueil physique dans les services publics et des conséquences néfastes pour les usagers. Selon cette étude, 1 personne sur 5 aurait des difficultés à accomplir ses démarches administratives courantes et cette situation s'aggrave chez les précaires avec la dématérialisation. Pour le Défenseur des droits, il est donc nécessaire "de conserver des lieux d'accueil physique sur l'ensemble du territoire et de veiller, à chaque fois qu'une procédure est dématérialisée, à ce qu'une voie alternative -papier, téléphonique ou humaine- soit toujours proposée en parallèle".

A Solidaires Finances Publiques, c'est l'idée que nous portons quotidiennement, tant au niveau local que national. Les contribuables dans notre département et plus globalement dans les départements ruraux ont besoin d'un accueil physique de proximité. Nous en avons encore eu la preuve lors de la dernière campagne IR. Internet et les centres d'appels ne doivent pas remplacer l'accueil physique mais être une possibilité de contact supplémentaire offert aux citoyens.

Malgré ces besoins clairement avérés, d'autres restructurations sont programmées au 1er janvier 2019. La « mission impôts » de la trésorerie de Rugles sera transférée à Verneuil d'Avre et d'Iton, les cellules de contrôle sur pièces des services des impôts des particuliers disparaîtront au profit du pôle de contrôle revenus patrimoine.

Quel avenir pour le contrôle fiscal dans ces conditions ? Les services d'assiette sont désormais tous séparés des services de contrôle, les résultats sont-ils meilleurs ? Travailler sur des listings avec des moyens de requêtage parfois mal adaptés est-il plus intéressant que de faire confiance à l'expertise des agents ? Quel avenir pour les services de contrôle sur place ?

Ces restructurations sont à l'état de projet, et il vous est possible, Monsieur le Ministre, d'en ordonner l'abandon.

De plus, alors que notre Direction locale avait maintenu des antennes SIE à Verneuil d'Avre et d'Iton et à Bernay pour permettre aux agents de rester sur place à exercer leurs missions en attendant les renouvellements de personnels et pour permettre aux usagers de continuer à être reçus en proximité sur rendez-vous, elle nous annonce leur fermeture en septembre 2018. Ces antennes n'auront donc été maintenues que 9 mois...

Bien entendu cela résultait de l'ASR 2018 et alors que bien des chantiers ne sont pas achevés, on nous en annonce de nouveaux avec leurs lots de travaux et de déménagements incessants.

En effet, les agents en ont « ras le bol », ils n'en peuvent plus! Il suffit de voir combien de fois le site de Évreux Politzer a été mis en chantier au gré des restructurations. A croire que le maître mot est zéro anticipation! Chaque année depuis 2011 au moins, ce site a été tantôt désamianté, tantôt restructuré au gré des ASR et ce n'est pas fini!

Alors qu'on nous oppose sans arrêt les économies, on ne fait que faire et défaire. Ce site a de plus été largement densifié pour compter aujourd'hui plus de 130 agents. Chacun n'a même pas une place de parking et d'ici la fin de l'année il n'y aura plus de restauration collective sur place!

Quant au site de Verneuil d'Avre et d'Iton, alors qu'il vient d'être entièrement rénové après plus de 20 ans d'attente, une grande partie des services et des missions sont transférés à Évreux.

Le site de la cité administrative que vous avez visité ce jour a été densifié pour rendre un bâtiment loué, ce qui a permis un gain de 300 000€ annuel, somme que nous avons à peine pu obtenir pour rénover les locaux. Les agents et usagers à l'accueil y subissent des nuisances thermiques avec une verrière totalement inadaptée. Sans parler de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

Monsieur le Ministre, vous rendez visite ce jour à nos collègues de la trésorerie hospitalière, trouvez-vous normal que des personnels handicapés de notre administration puissent connaître tant de difficultés à rejoindre leur poste de travail ?

Quant à la politique ambitieuse affichée par le secrétariat général du ministère en matière d'amiante, là encore, nous n'en avons guerre les moyens. Le département compte encore au moins 3 principaux sites à désamianter.

Que dire encore du site des Andelys où on a obligé les agents du SIP à travailler sur un plateau unique (avec son lot de nuisances) alors que de larges espaces sont restés vacants! Il s'agit d'un site sur lequel d'importants travaux de rénovation avaient été présentés sans pouvoir être réalisés faute de moyens. Sur cette résidence, comme sur celles de Verneuil d'Avre et d'Iton et de Bernay, ont disparu au fil des années, la mission SPF, l'enregistrement, le SIE, le contrôle sur pièces... Il ne reste plus que la mission touchant à la fiscalité des particuliers et une trésorerie spécialisée. Mais pour combien de temps ? Plus globalement, nous pourrions ajouter quel avenir pour les SIP, notamment les plus « petits » dans notre département ?

Le site de Vernon sera, lui aussi, densifié en 2018 et recevra la trésorerie. Des travaux sont nécessaires, en aura t-on seulement les moyens ? Sur ce même site, on nous annonce la fermeture du restaurant administratif alors qu'aucun point de restauration n'est disponible aux alentours ? Encore une fois, la DGFIP fait des économies et rogne sur les conditions de travail des agents. La fréquentation du restaurant ne serait pas suffisante mais cette structure ne peut pas accueillir plus d'agents que le site n'en compte ! Ce sont les conditions de travail des agents qui sont sacrifiées. Pour des raisons budgétaires, la DGFIP refuse de continuer à payer les frais de fonctionnement de structures qui ne lui semblent pas rentables. Monsieur le Ministre, pour les agents qui y déjeunent, elles sont largement rentables !

Cette liste n'est pas exhaustive, Monsieur le Ministre, mais sur ces points vous pouvez agir en permettant d'améliorer les conditions de travail.

Pour terminer mon propos, je reviendrai sur les suppressions d'emplois qui se sont faites sous la contrainte budgétaire et sans autre analyse.

Lors de votre « tour des services » vous aurez sûrement aperçu de nombreux postes de travail vides... Sachez, Monsieur, que les agents sont toujours moins nombreux à gérer des charges de travail en constante augmentation. Certes au gré du déploiement de nouveaux applicatifs ou de nouvelles procédures, elles ont évolué, elles sont désormais d'une autre nature, mais elles sont toujours aussi nombreuses.

Alors que représentent ces chaises vides ? Des années de suppressions d'emplois mais aussi de plus en plus d'absences pour arrêt de maladie, dépression, burn out. Ces situations se multiplient et vous devez vous y attarder.

Ainsi, le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2016 faisait ressortir dans notre département, le nombre de 21 agents ETP en arrêt maladie pour cette seule année. Certes, ces arrêts maladie ne sont pas tous dus au travail, simplement, il faut bien constater que cela augmente et que cette composante doit être prise en compte. Lorsqu'un agent est absent, c'est une difficulté supplémentaire pour le service et aujourd'hui dans l'Eure aucun n'est épargné.

La conscience professionnelle des agents du département leur permet encore de faire face et elle permet à ceux qui sont encore dans les services de tenir le coup mais pour combien de temps ?

Enfin, pour les remercier, Monsieur le Ministre, que se passe t-il ? Vous réduisez d'année en année les possibilités de promotions et d'évolution de carrière, vous voulez instaurer une rémunération au mérite, vous balayez les règles de gestion issues de la fusion DGI/DGCP en instaurant plus de précarité avec des affectations toujours plus nombreuses au département, vous réinstaurez un jour de carence, vous gelez la valeur du point d'indice et vous vous attaquez aux prestations sociales ministérielles.

Malheureusement, cette liste n'est pas exhaustive et va sans nul doute s'allonger sous l'inspiration de CAP22.

Bien entendu, nous pourrions évoquer ces sujets plus en détails et d'autres sujets d'actualité comme les expérimentations en cours, la réforme des RH dont les débuts sont difficiles y compris dans notre département, le prélèvement à la source, etc... mais nous laissons le soin à nos diverses instances nationales de discuter de ces points.

Cette déclaration sous forme de lettre ouverte fut peut être longue mais encore bien insuffisante pour exprimer le désarroi des agents de l'Eure et le sentiment d'abandon ressenti par nos concitoyens.

Vous avez Monsieur le Ministre le pouvoir de stopper l'hémorragie des emplois, la désertification de notre département rural et de permettre aux agents de la DGFIP de remplir leurs missions dans la dignité et dans de bonnes conditions, alors faites le !

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Isabelle LAURENT Secrétaire départementale Solidaires Finances Publiques